

Juin 2023

Monceaux ACTUS



Bulletin mensuel d'information

A la Une...

Attention aux départs de feux ... !

Les récents feux de forêt dans l'Est de la France l'ont encore démontré... Nous ne sommes pas à l'abri des incendies de forêt ! Et ce ne sont pas les quelques averses de ces derniers jours qui mettront fin à la sécheresse que nous connaissons et qui suffiront à éliminer ce risque. Même les Marais de Sacy, zone humide par excellence, connaissent des départs de feux. Neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes...

Fumeur ? Jetez vos mégots dans un cendrier. Et rappelez-vous qu'en forêt, il est interdit de fumer !



Envie de barbecue ? Faites-le chez vous, dans un espace aménagé pour cet usage ou sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.



Bricolage en plein air ? Travaillez loin des espaces sensibles, protégez-les des étincelles et conservez un extincteur ou de l'eau à portée de main.

Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année. Et quand vous vous promenez, faites l'effort de ramasser les canettes en métal, les bouteilles et morceaux de verre abandonnés sur lesquels les rayons du soleil peuvent concentrer une chaleur suffisante pour enflammer une végétation très sèche. Nous avons la chance de vivre au milieu d'une nature très riche... Préservons-la !

Retour sur...

Scout toujours prêt !

Le samedi 27 mai dernier, un petit groupe de scouts et guides de France venus de Saint-Denis, a choisi de poser sa tente sur notre plaine de jeux. Cette



activité encadrée par des responsables adultes est légale et déclarée à la gendarmerie. Pour certains, c'était leur premier week-end d'observation. Sortis du confort quotidien des maisons, ils sont dynamiques et ont des idées plein la tête pour construire l'avenir. L'un veut devenir écrivain et un autre avocat...

En espérant qu'ils ont apprécié ce bivouac moncéen, autant que nous avons eu plaisir à les accueillir. Nous leurs souhaitons bonne continuation dans leur déambulation et les félicitons pour leur courage dans ces sorties à la découverte de la France.

A savoir...

Pass Permis Citoyen

Ci-dessous les 3 jeunes moncéennes qui effectuent leurs 70 heures de Pass Permis au sein de la commune. Vous les croiserez lors des événements, à la distribution des Monceaux Actus, à la bibliothèque...

Vous souhaitez vous aussi bénéficier de cette aide ? Rendez-vous sur www.oise.fr, rubrique « le passpermis-citoyen »



Romane



Clara



Eva

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03 44 72 69 29 – Fax 03 44 72 69 30

Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : [monceaux60940](https://www.instagram.com/monceaux60940)

Zoom
sur...

Alerte Renforcée pour l'usage de l'eau sur la commune de Monceaux

Nous rappelons en quelques lignes les restrictions individuelles en vigueur sur l'usage de l'eau et à respecter depuis le 02 juin 2023. La non-application de ces mesures est sanctionnée par une amende de 1500€.

- **Interdiction d'arroser Jardin potager-Pelouse-Massif fleuri entre 9h00 et 20h00.**

Arrosage autorisé en dehors de ce créneau mais en se limitant au strict minimum.

- **Interdiction de remplir une piscine privée de plus de 1m³.**

Remplissage interdit sauf si le chantier a commencé avant les premières mesures de restriction - Remise à niveau autorisée si présence d'une bâche.

- **Interdiction de laver son véhicule à domicile.**

- **Interdiction de nettoyer toute surface imperméable (façade-terrasse...).**

Afin de limiter l'assèchement de vos plantations, n'hésitez pas à recourir au paillage et à mettre en place, **pour l'arrosage**, des équipements de récupération d'eau de pluie.

La commune a mis en application ces recommandations dès le printemps en installant à l'école, à la plaine de jeux et à l'atelier du service technique, des points de collecte des eaux de pluie. Ces cuves viennent en complément d'une première installation déjà présente à l'ancien cimetière et permettent ainsi l'arrosage de nos plantations.

Les dernières analyses réalisées le 6 juin 2023 confirment que notre eau d'alimentation est tout à fait conforme aux exigences en vigueur. Par ces mesures et nos efforts, **préservons ensemble**, notre nappe phréatique pour garder à Monceaux une eau de consommation de qualité.



Mesures de restrictions à respecter Niveau alerte renforcée



Interdiction d'arroser
les pelouses
les massifs fleuris
et les espaces verts



Interdiction d'arroser
les jardins potagers
entre 9h et 20h



Interdiction
de remplir et de vidanger les plans d'eau
de remplir les piscines privées (ce qui est le cas)
soit lorsque le message est à l'état de "niveau alerte" ou des arrêtés de préfet à l'état de "niveau alerte renforcée" ou de "niveau de crise" de la commune d'une manière ou l'autre de la mise en service pour restriction de travaux (si les travaux ont débuté avant les 1^{ères} restrictions)



Interdiction de laver
les véhicules
en dehors des stations, y compris les lavages
équipés d'un système de recyclage ou d'un lavage
à haute pression, sauf pour les véhicules ayant une
obligation réglementaire, technique et les catégories
mises à la disposition.



Interdiction de nettoyer
les façades, toitures, trottoirs et
autres surfaces imperméabilisées
sauf à l'aide d'un produit biodégradable ou d'une entreprise
de nettoyage professionnelle.



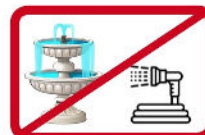
Interdiction d'arroser :
- entre 11 h et 18 h les terrains de sport,
les stades, les établissements équestres,
(l'arrosage est autorisé au maximum)
- les golfs (à l'exception des greens et obstacles « réduit
au strict nécessaire entre 20 h et 8 h »)



Restriction
de l'irrigation agricole
selon les arrêtés de
www.oise.gouv.fr



Réduction de la
consommation industrielle
à l'exception des entreprises alimentaires et aux
entreprises productrices d'automobile en vigueur
www.oise.gouv.fr



Interdiction d'alimentation des
fontaines publiques d'ornement
en dehors de la mesure de crise et de l'état de crise



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des services de l'Etat dans l'Oise.



Deux astuces pour économiser l'eau...

Optimiser l'arrosage avec des oyas

Une technique d'irrigation bien connue des pays habitués à la sécheresse est l'installation d'oyas. Très facile à réaliser, elle évite l'écoulement et l'évaporation de l'eau d'arrosage sur le sol.



- 1/ Récupérer un pot en terre cuite non vernissée
- 2/ Boucher le trou de drainage au fond du pot avec du plâtre, du ciment, du mastic...
- 3/ Enterrer le pot à proximité des plantes à irriguer. Un pot de 15 cm de diamètre irrigue un diamètre de 30 cm environ...
- 4/ Le remplir d'eau et placer un couvercle sur le pot. C'est tout !

L'eau traversera la terre cuite par capillarité et humidifiera le sol à proximité des racines des plantes. Il suffit ensuite de surveiller le niveau d'eau dans les pots et de les remplir lorsqu'il n'y a plus d'eau.

Le retour des cuvettes !

Nous avons pris l'habitude d'ouvrir le robinet pour avoir de l'eau et d'enlever la bonde pour s'en débarrasser... A l'heure d'économiser l'eau, placée dans l'évier, la cuvette est un précieux allié ! L'eau de rinçage des fruits et légumes peut encore servir à rincer une éponge ou se laver les mains. Même savonneuse, elle pourra arroser les plantes du jardin (le savon - biodégradable bien sûr - éloignera les pucerons !).



L'actu Culture...

Des génies en « arbres » à l'école !



L'AMSA (association des Amis du Marais de Sacy et Alentours) s'est donné pour mission de faire connaître au plus grand nombre la richesse de notre patrimoine. Le bois des Grands Monts fait partie de cette richesse. Cette zone est classée Natura 2000 depuis 2010 par sa proximité avec le Marais de Sacy, mais aussi par sa grande biodiversité en arbres.



Afin de faire connaître ce patrimoine naturel aux enfants de l'école, une première séance a eu lieu en classe avec les élèves de CE1 et CE2, pour les initier à la maîtrise d'une clé de détermination à partir d'échantillons de feuilles récupérés sur le terrain. La semaine suivante, sous le soleil et dans la bonne humeur, nos jeunes génies « en arbres » ont pu se rendre sur les lieux et identifier seuls, sur place, les différentes essences : chêne, charme, peuplier tremble, boulot, hêtre... pas moins de neuf arbres différents recensés en quelques instants. Un après-midi très agréable et instructif, pour les enfants et leurs accompagnateurs.



A.M.S.A.

Concevoir un piège pour les frelons !



Le piège : une bouteille en plastique, bouchée avec son bouchon dans lequel on fera un trou de 1 cm. Mettre un mélange de vin blanc pour 1/3 (*obligatoire pour empêcher que les abeilles ne viennent*) puis 1/3 de bière et du sirop de sucre. Percer le haut de la bouteille avec 2 trous et y passer un morceau de fil électrique, pratiquer un retournement sur un bord pour éviter que le fil ne sorte et cela permettra d'accrocher ce piège dans les arbres.

Et voilà le résultat, frelons piégés, abeilles sauvées !

C'est le moment de mettre ces pièges car ce sont les reines en recherche de nidification qui se font piéger et une reine prise = un nid en moins !

Merci à Monsieur Blot !

Du côté de la bibliothèque

La dernière permanence de la bibliothèque avant les congés d'été aura lieu le samedi 15 juillet, de 9h30 à 12h30. Les permanences reprendront le samedi 19 août !

Mais avant cet intermède estival, la bibliothèque va recevoir de nouveaux ouvrages pour les petits comme pour les grands. Alors n'hésitez pas : venez faire votre plein de lecture pour cet été ! Il y en aura pour tous les goûts.



L'école de Monceaux recherche un(e) volontaire pour un service civique. Démarrage à la rentrée scolaire.

Prendre contact avec la Directrice si vous êtes intéressé(e) !

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03 44 72 69 29 – Fax 03 44 72 69 30

Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940

L'actu associative..

Kermesse 2023



Sous un temps radieux, a eu lieu la kermesse annuelle de l'école Jean de la Fontaine sur le thème de la nature. De beaux tableaux présentés par chaque section allant des tout-petits de maternelle jusqu'aux futurs collégiens. Au programme : danses et chants ont agrémenté ce joli spectacle. Cette kermesse est le fruit du travail des institutrices et ATSEM pour le spectacle, mais aussi des bénévoles pour l'organisation et la tenue des stands. Merci à tous pour votre engagement sans lequel tout cela ne serait pas possible. Après le défilé de lampions dans

le village organisé par le Groupement des parents, cette journée s'est conclue par un feu d'artifice offert par le Comité d'Animation.



Sortie Marché de Noël du Comité d'Animation

Il reste encore une dizaine de places pour la sortie organisée par le Comité d'Animation au Marché de Noël d'Aix-la-Chapelle les 9 et 10 décembre 2023. Les tarifs par personne : Moncéens 115 €, extérieurs 130 €, supplément chambre individuelle 50 €. Si vous êtes intéressé(e), contactez vite Christophe BORYCZKA au 06 82 58 58 00 !

Suite des aventures pour notre graine de championne moncéenne

Clap de fin, en beauté, de la saison 2022/2023 pour Iléa, danseuse au sein de l'association Evidanse de Brenouille, qui a obtenu un 2nd prix au concours national d'Angers ! Félicitations et à la rentrée prochaine pour de nouvelles médailles !



La biodanza est un système qui invite à se connecter à la joie de vivre tout autant qu'à la détente du plaisir de se mouvoir, avec liberté, fluidité, créativité et spontanéité en cultivant notre rapport à nous-mêmes, aux autres et au monde.

Séances découvertes

GRATUIT

Mardi 27 juin—19h—Sacy-le-Petit

Salle associative

Dimanche 2 juillet—10h—Compiègne

Salle de la Source

Renseignements et inscriptions



Angélique Bès

Tél : 06 09 74 50 03

@biodanzangeliquebes

Le mois prochain...

14/07 : Fête nationale - Défilé et dépôt de gerbe

15/07 : Dernière permanence de la bibliothèque

Mairie de Monceaux

Place Robert Josse – 60940 MONCEAUX Tél. 03 44 72 69 29 – Fax 03 44 72 69 30

Courriel : monceaux.mairie@wanadoo.fr Site internet : www.monceaux.fr Instagram : monceaux60940